



## Communiqué de presse

16 décembre 2019

### L'État et l'Unaf publient un guide sur les pensions de famille pour accompagner et faciliter les projets

**La pension de famille est un outil de lutte contre l'exclusion efficace pour la mise en œuvre de la politique du logement d'abord. L'Unaf et l'État publient un guide qui a pour ambition d'apporter aux acteurs, les références nécessaires pour que leurs projets correspondent bien aux principes et objectifs de cette forme de logement, sans pour autant freiner leur capacité d'innovation.**

La pension de famille propose à des personnes seules à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale, des logements abordables, adaptés et accessibles. Elle permet aux personnes logées à la fois d'être chez elles et de ne pas être isolées. La présence au quotidien des hôtes permet une animation dans la vie collective et un soutien dans les démarches individuelles.

Le Gouvernement a décidé de relancer la création de pensions de famille en fixant un objectif d'ouverture de 10 000 places nouvelles d'ici 2022, qui viennent s'ajouter aux 15 000 places déjà ouvertes depuis le début des années 2000.

*« C'est un objectif ambitieux tant la production de ces petites résidences, insérées dans la cité, demande un partenariat fort entre les associations, les organismes HLM, les collectivités territoriales et l'État, afin de mobiliser les expertises et ressources de chaque acteur. La dynamique est relancée depuis deux ans et ces différents acteurs sont très impliqués dans la création de nouvelles places. En réalisant ce guide avec l'Unaf, l'État a souhaité contribuer à faire mieux connaître ce dispositif pour faciliter le montage des opérations »,* souligne Julien Denormandie, Ministre de la Ville et du Logement.

*« Les résidences sociales et parmi elles les pensions de famille, ont un rôle majeur à jouer pour une mise en œuvre concrète et durable de la politique du Logement d'Abord. Les gestionnaires, dans de nombreux territoires, se mobilisent pour participer au développement des pensions de famille. La pérennisation des équilibres économiques est essentielle »,* rappelle de son côté Jean-Paul Vaillant, président de l'Unaf.

Ce nouveau guide apporte des réponses aux questions que les acteurs doivent se poser dès l'amont du projet, pour l'inscrire au mieux dans les besoins des territoires, pour élaborer un projet social ou encore pour conforter leur modèle économique.

Document disponible sur [www.unaf.org](http://www.unaf.org).

\* \* \*

### **A propos de l'Unaf - Union professionnelle du logement accompagné**

L'Unaf, présidée par Jean-Paul Vaillant, Directeur Général de l'Adef, et dirigée par Arnaud de Broca, est l'Union professionnelle du logement accompagné. Elle rassemble les initiatives de 135 acteurs, qui gèrent près de 140 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unaf représente ses adhérents, anime et structure le réseau, et contribue à la professionnalisation du secteur.

### **Contacts Presse :**

**Unaf** - 01 40 71 71 16

Virginie Camelin - 06 67 29 01 94

[virginie.camelin@unaf.org](mailto:virginie.camelin@unaf.org)

**Agence Bpr France** – 01 83 62 88 10

Pierre Bethuel – 06 60 91 78 89 –

[pierre@bprfrance.com](mailto:pierre@bprfrance.com)

Sophie Decaudin – 06 03 34 05 00 –

[sophie@bprfrance.com](mailto:sophie@bprfrance.com)

---

**UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ**